



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Répartition des contrats doctoraux UT pour la
rentrée 2025**

**Commission de la recherche du conseil académique
du 22 mai 2025
Délibération 2025/05/CR-018**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-5, L712-6-1-II ;

Vu les statuts de l'Université de Toulouse et notamment l'article 26

Vu la délibération 2024/11/CR-065 en date du 14 novembre 2024 fixant la proposition de répartition du budget de la recherche pour l'exercice 2025 ;

Après en avoir délibéré, les membres de la commission de la recherche donnent un avis favorable au fléchage des contrats doctoraux de UT à la rentrée 2025 tel que détaillé dans le document joint en annexe.

Toulouse, le 22 mai 2025

La Présidente de l'Université de Toulouse


Odile Rauzy


Nombre de membres : 42
Nombre de membres présents ou représentés : 36

Nombre de voix favorables : 27
Nombre de voix défavorable : 0
Nombre d'abstentions : 9
Ne prend pas part au vote : 0